









Auch, le 5 mars 2015

proposition de motion au Conseil d'Ecole

## Madame, Monsieur

La Rectrice de Toulouse a récemment annoncé qu'elle attribuait 3 postes de professeurs d'école au département du Gers pour préparer la rentrée scolaire 2015. Cette dotation est une première réponse à la mobilisation exceptionnelle de 2014 pour défendre l'école rurale.

Après une purge de 50 emplois durant ces cinq dernières années, cette dotation sera largement insuffisante pour combler le retard en matière d'ouvertures de classes, de mission de remplacement ou d'aide aux élèves en difficulté.

La Rectrice conditionne le maintien de ces 3 emplois à une réorganisation du maillage des écoles qui devra déboucher sur des fermetures d'écoles rurales ou à des concentrations d'effectifs, dans le cadre du protocole pluriannuel. Ce chantage n'est pas acceptable.

Dans le même temps, quatre écoles d'Auch sont exclues de l'Éducation prioritaire. Les parents et les enseignants du Garros refusent la convention que leur propose la Directrice Académique car elle sera inévitablement financée par les autres écoles du département ou celles de la ville d'Auch.

## Madame, Monsieur,

le Gers a perdu de nombreux emplois d'enseignants ces dernières années malgré la stabilité des effectifs. Pour la fédération des parents FCPE, pour les syndicats SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Education, SUD Education, il ne peut être question de répondre aux besoins d'ouvertures de postes par des fermetures de classes ou d'écoles en zones rurales.

Les organisations citées proposent aux membres des Conseils d'école de soutenir la motion jointe (voir ci-dessous).

Vous remerciant
Betty JEAN DIT TEYSSIER (SNUipp/FSU)
Jean-Marie LAUMENERCH (SE/UNSA)
Frédéric GILLE (CGT Educ'action)
Chantal BLANCKAERT (SUD Education)
Michel-Paul ROUCHE (FCPE)

## MOTION soumise au Conseil d'Ecole

Le Conseil d'Ecole de

réuni le

soutient la motion des syndicats et de la fédération de parents d'élèves:

Durant plusieurs années, le département du Gers a perdu des dizaines d'emplois de professeurs d'école, malgré des effectifs stables.

L'annonce des 60.000 créations de postes dans l'Education Nationale doit se traduire maintenant par des dotations importantes pour le Gers:

- lui permettant de rattraper son retard en matière d'ouvertures de classes, pour répondre à des besoins et missions particulières,
- et permettant aux écoles du Garros d'intégrer le dispositif Education Prioritaire."